

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (OChim 2015) RS 813.11

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version: 06-oct.-2021

Date de révision 08-oct.-2021 Numéro de révision 1.09

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésif.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la sociétéImportateurBostik GmbH - Niederlassung LeerPermapack AGAm Emsdeich 32Reitbahnstrasse 51

Am Emsdeich 32 Reitbahnstrasse 51
D-26789 Leer CH-9401 Rorschach

Germany Schweiz

Tel: +49 (0) 491-92-58 0-0 Tel: +41 (0) 71 844 12 12

Tax: +49 (0) 491-92-58 0-62

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Suisse Centre suisse d'information toxicoligique: composer rapide 145 ou +41 (0) 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient Triméthoxyvinylsilane. Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Suisse - FR Page 1/13

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version: 06-oct.-2021

·

Date de révision 08-oct.-2021

Numéro de révision 1.09

Évaluation PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No	CAS No	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistreme nt REACH
Triméthoxyvinylsilane	220-449-8	2768-02-7	0.1- <1	Skin Sens. 1B (H317) Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226)		01-2119513215- 52-XXXX
Silicate tetraethylique	201-083-8	78-10-4	0.1- <1	Acute Tox. 4 (H332) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335) Flam. Liq. 3 (H226)		01-2119496195- 28-xxxx

NOTE [5] – Cette substance est exemptée d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(7)(a) et de l'annexe V de REACH

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une

irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Consulter immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Rincer abondamment la

Suisse - FR Page 2/13

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version: 06-oct.-2021

bouche avec de l'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. De petites quantités de méthanol toxiques sont libérés par hydrolyse.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.

Date de révision 08-oct.-2021

Numéro de révision 1.09

Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes. De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées

par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO2), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs

irritants.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel

requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Pour les secouristesUtiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

l'environnement

Précautions pour la protection de Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible,

comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir

Section 13).

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

Suisse - FR Page 3/13

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version: 06-oct.-2021

Numéro de révision 1.09

Date de révision 08-oct.-2021

secondaires environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit

frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour

animaux

Température de stockage recommandée

Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésif.

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et **Limites d'exposition** relarguées lors du durcissement

Nom chimique	Union européenne	Suisse
Cabonate de calcium	-	MAK: 3 mg/m ³
471-34-1		
Méthanol	TWA: 200 ppm	MAK: 200 ppm
67-56-1	TWA: 260 mg/m ³	MAK: 260 mg/m ³
	*	KZGW: 400 ppm
		KZGW: 520 mg/m ³
		H* -

Aucune information disponible Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Niveau dérivé sans effet (DNEL)						
Friméthoxyvinylsilane (2768-02-7)						
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité			
travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	Inhalation	27,6 mg/m³				
travailleur	Cutané(e)	3,9 mg/kg pc/jour				

Suisse - FR Page 4 / 13

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version : 06-oct.-2021 Numéro de révision 1.09

Date de révision 08-oct.-2021

Effets systémiques sur la santé		
À long terme		

Silicate tetraethylique (78-10-4)	Silicate tetraethylique (78-10-4)					
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité			
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	12.1 mg/kg pc/jour				
travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	Cutané(e)	12.1 mg/kg pc/jour				
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	85 mg/m ³				
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	85 mg/m ³				
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	85 mg/m ³				
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	85 mg/m³				

Niveau dérivé sans effet (DNEL)							
Triméthoxyvinylsilane (2768-02-	Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)						
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité				
Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme	Inhalation	18,9 mg/m³					
Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme	Cutané(e)	7,8 mg/kg pc/jour					
Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme	Oral(e)	0,3 mg/kg pc/jour					

Silicate tetraethylique (78-10-4)					
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	8.4 mg/kg pc/jour			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	8.4 mg/kg pc/jour			
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	25 mg/m³			
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	25 mg/m³			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	25 mg/m³			
Consommateurs À long terme	Inhalation	25 mg/m³			

Suisse - FR Page 5 / 13

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version: 06-oct.-2021

Effets localisés sur la santé		

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.34 mg/l
Eau de mer	0.034 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	110 mg/l

Silicate tetraethylique (78-10-4)				
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)			
Eau douce	0.192 mg/l			
Eau de mer	0.0192 mg/l			
Sédiments d'eau douce	0.18 mg/kg de masse sèche			
Sédiments marins	0.018 mg/kg de masse sèche			
Terrestre	0.05 mg/kg			

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée :. Néoprène™. Caoutchouc nitrile. Protection des mains

Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être

Date de révision 08-oct.-2021

Numéro de révision 1.09

conformes à la norme EN 374 Porter un vêtement de protection approprié.

Protection de la peau et du

corps

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus

efficace.

Type de filtre recommandé : Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc. Marron.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Pâte Couleur marron clair Caractéristique Odeur

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode **Valeurs**

pН Aucune donnée disponible Sans objet

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Sans objet

Point d'ébullition initial et intervalle Aucune donnée disponible Sans objet

Suisse - FR Page 6/13

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version: 06-oct.-2021

Date de révision 08-oct.-2021

CC (test en vase clos Closed Cup)

hPa @ 50 °C

Spindle 3 @ 1 rpm @ 23 °C

Numéro de révision 1.09

d'ébullition

> 61 °C Point d'éclair

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité Sans objet pour les liquides .

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

Aucune donnée disponible

Aucune information disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Pression de vapeur <1100

Densité de vapeur Aucune donnée disponible

Densité relative 1.7

Hydrosolubilité Réagit avec l'eau

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Coefficient de partage Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Température de décomposition Viscosité cinématique Aucune donnée disponible

environ 650 900 Pa.s Viscosité dynamique

Propriétés explosives Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)

Teneur en COV (%)

Densité ca. 1.7 g/cm³

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcit avec l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Protéger de l'humidité. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Suisse - FR Page 7 / 13

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version: 06-oct.-2021

Date de révision 08-oct.-2021 Numéro de révision 1.09

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Contact avec la peau

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ingestion

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Informations sur les composants

	Nom chimique	Nom chimique DL50 par voie orale		CL50 par inhalation	
	Triméthoxyvinylsilane	LD50 = 7120 -7236 mg/kg	= 3540 mg/kg (Oryctolagus	LC50 (4hr) 16.8 mg/l (Rattus)	
	2768-02-7	2768-02-7 (Rattus) OECD 401		OECD TG 403	
	Silicate tetraethylique LD50 > 2500 mg/kg (Rattus)		= 5878 mg/kg (Oryctolagus	= 10 mg/L (Rat) 4 h	
78-10-4 OECD 423		cuniculus) = 6300 μL/kg	> 16.8 mg/L (Rat)4 h		
			(Oryctolagus cuniculus)		

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Suisse - FR Page 8 / 13

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version: 06-oct.-2021

Date de révision 08-oct.-2021

Numéro de révision 1.09

<u>__</u>

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long
	aquatiques		micro-organism			terme)
			es			
Triméthoxyvinylsilane	EC 50 (72h) >	LC50 (96h) =	-	EC50(48hr)		
2768-02-7	957 mg/l	191 mg/l		168.7mg/l		
	(Desmodesmus	(Oncorhynchus		(Daphnia		
	subspicatus)	mykiss)		magna)		
	EU Method C.3					
Silicate tetraethylique	EC 50 (72h) >	LC50 (96h)>	-	-		
78-10-4	100 mg/L	245 mg/L (Danio				
	(Pseudokirchner	rerio) EU				
	iella	Method C.1				
	subcapitata)					
	OECD 201					

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations sur les composants						
Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)						
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats			
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)	28 jours	DBO	51 % N'est pas facilement biodégradable			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Suisse - FR Page 9/13

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version: 06-oct.-2021

Date de révision 08-oct.-2021 Numéro de révision 1.09

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Triméthoxyvinylsilane 2768-02-7	1.1	-
Silicate tetraethylique 78-10-4	3.18	-

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvBCette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou

très bioaccumulable (vPvB). Ce mélange ne contient aucune substance considérée

comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT).

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB	
Triméthoxyvinylsilane 2768-02-7	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Silicate tetraethylique	La substance n'est pas PBT/vPvB	
78-10-4	L'évaluation PBT ne s'applique pas	

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales,

nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour Sans objet
l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

Suisse - FR Page 10/13

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version: 06-oct.-2021

Date de révision 08-oct.-2021

Numéro de révision 1.09

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au Sans objet

recueil IBC

Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

Non réglementé 14.1 Numéro UN ou numéro

d'identification

Non réglementé 14.2 Nom d'expédition 14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Dangers pour Sans objet l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	CAS No	Substances soumises à
		restrictions selon REACH, Annexe
		XVII
Cabonate de calcium	471-34-1	75.
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	75.
Dioctyltin oxide	870-08-6	20
Silicate tetraethylique	78-10-4	75.

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Suisse - FR Page 11/13

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version: 06-oct.-2021

Date de révision 08-oct.-2021

Numéro de révision 1.09

Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit contient des substances réglementées au titre du règlement (CE) 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Swiss VOC (%) <3

Ordinance on Industrial Safety and Health - Germany - BetrSichV

No flammable liquids in accordance with BetrSichV

Classe de danger pour le milieu

aquatique (WGK)

légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

TRGS - 510 Storage Class Storage Class 10: Combustible liquids

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Légende

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) **STEL** STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur plafond Désignation « Peau »

SVHC Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) vPvB Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT RE STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Suisse - FR Page 12/13

Date de révision 08-oct.-2021

BOSTIK HW 721 COLLE POUR PARQUET

Remplace la version : 06-oct.-2021 Numéro de révision 1.09

Date de révision 08-oct.-2021

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 9.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Suisse - FR Page 13/13